

ÉCONOMIE

Bercy prépare en coulisse son plan de restructuration

Les petites trésoreries rurales devront être regroupées et des services de centre-ville, délocalisés.

GUILLAUME GUICHARD (LEFIGARO.FR)



Gérald Darmanin (à gauche), ministre de l'Action et des Comptes publics, et Bruno Parent, directeur général des Finances.

ROMUALD MEIGNEUX/SIPA

BUDGET Traduire les paroles en actes. Depuis le printemps 2018, le ministre de l'Action et des Comptes publics annonce une réorganisation de la Direction générale des finances publiques (DGFIP). Cette administration, forte de plus de 100 000 agents, détient, avec ses trésoreries, le réseau administratif le plus dense après les écoles. « Nous allons réimplanter dans les régions une partie des services qui sont actuellement en Île-de-France et, dans les territoires ruraux et périurbains, ceux qui sont dans les métropoles », avait précisé Gérald Darmanin, en juillet dernier. Depuis, la DGFIP s'est mise discrètement en branle pour concrétiser cette promesse.

Le 10 décembre, en pleine crise des « gilets jaunes », le directeur général de cette administration forte de plus de 100 000 agents a donné un plan de travail détaillé à ses cadres. « La structuration de la DGFIP est surtout le fruit d'une organisation et d'usages anciens qui ne correspondent plus, alors qu'ils sont coûteux, aux besoins actuels de l'exercice des missions et des attentes de la société », explique-t-il dans un « Avant-projet de cahier des charges » dont Le Figaro a eu connaissance. Il faut donc « regrouper les petites unités », c'est-à-dire fermer des trésoreries de campagne ne regroupant que quelques fonctionnaires. À moins que le ministre ne décide de « sauver » tel ou tel établissement - il en a sauvé soixante-dix-neuf depuis son arrivée, a-t-il revendiqué en novembre.

La DGFIP insiste : elle ne déserte pas les territoires ruraux. Contrairement à la pratique qui avait cours jusqu'à présent, la direction de Bercy promet cette fois « la prise en compte soigneuse de l'équilibre des territoires et des besoins de présence de l'État dans les zones qui se sentent déshéritées ». La DGFIP veut, « en même temps », insiste Bruno Parent, « offrir dans les zones rurales et/ou défavorisées un service public spécifique et approprié ».

Pour faire plus avec moins, il faudra inclure des agents des impôts dans les maisons de service public « fixes ou mobiles » (comme les bus des services publics) dans les zones rurales. « Ces points de contact doivent couvrir l'ensemble du département [...], en tout état de cause être plus nombreux que les points de présence actuels. » Pour « équilibrer » les territoires, les directeurs départementaux devront aussi « sortir des emplois des chefs-lieux les plus importants » pour les mettre au vert, en zone rurale ou périurbaine.

Réduction d'effectifs

Si cela se révèle insuffisant pour repeupler les zones défavorisées, il pourrait être possible d'y délocaliser un service implanté jusqu'à présent dans une grande métropole. Pour compliquer encore l'équation, les directeurs devront prendre en compte le réseau de transports, les lieux de résidence des agents, les zones blanches Internet...

Le tout, car on est à Bercy, doit « naturellement permettre de contribuer aux gains de productivité qui sont attendus de la DGFIP ». Cette administration voit ses effectifs décroître de 2 000 postes environ par an depuis quelques années et le rythme devrait s'intensifier à partir de 2020, croient savoir les syndicats.

C'est maintenant aux directeurs départementaux de la DGFIP de travailler, afin de tenter de réconcilier ce qui paraissait, avant l'ère du « en même temps » macronien, irréconciliable. Ils ont reçu, fin 2018, leurs cibles de suppressions d'effectifs et doivent, d'ici le 15 février, élaborer « une nouvelle cartographie de leur réseau ». Bien sûr, rien ne doit filtrer à l'extérieur durant cette « première phase », prend soin de préciser Bruno Parent. Le sujet est sensible, a fortiori à l'heure des « gilets jaunes ». La concertation avec les élus et les syndicats ne devrait s'ouvrir qu'à partir de la mi-mars.